



Service Communication
MR/no/CP1702

Destinataires :
Ouest-France
Le Journal
Zénith FM

Le 14 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les inscriptions scolaires et périscolaires dans les écoles publiques sont ouvertes depuis le mois de février.

Elles se font à la Mairie de Vitré, sur rendez-vous auprès du service Éducation :

Service Éducation - Mairie de Vitré
12 place du Château
02 99 75 54 08

Horaires d'ouverture au public :
Lundi au vendredi : 8h30 à 11h30
Mercredi et jeudi après-midi : 13h30 à 17h00

Lors de ce rendez-vous, il vous sera demandé de présenter les pièces suivantes :

- Livret de famille
- Carnet de vaccination de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation CAF de moins de 3 mois
- RIB pour le prélèvement de la facturation périscolaire
- Certificat de radiation si changement d'école

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous auprès de l'école pour valider l'inscription scolaire.